



Quelle est ma
tenue de travail ?



Quelle est ma tenue de travail ?



Avant de prendre son poste de travail, il faut s'assurer qu'on est bien et complètement équipé.



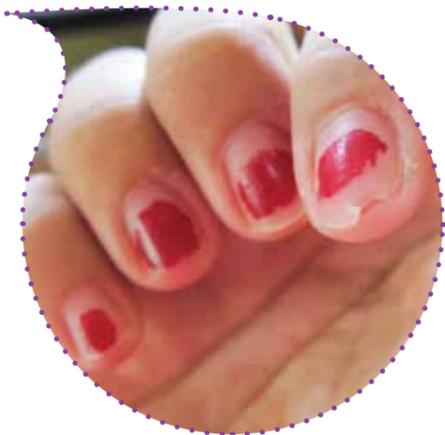
Le tablier doit être propre et boutonné !



La charlotte doit couvrir tous les cheveux et les oreilles.



Les bijoux (bracelets, colliers, bagues, boucles d'oreille, piercing, montre, broches, épingles,...) sont interdits. Les microbes se logent facilement dessus et les bijoux pourraient facilement tomber dans les aliments.



Le vernis à ongle, les faux ongles, le parfum et le maquillage outrancier (faux cils, ...) ne sont pas permis. Le vernis à ongle s'écaille, les faux ongles pourraient se décrocher.



Les chaussures de sécurité doivent rester propres et en bon état.



Les gants doivent être enfilés sur des mains propres. Ils doivent être changés dès qu'ils sont sales ou abîmés. Rappel: il faut se laver les mains chaque fois que l'on change de gants.



On ne peut pas emporter avec soi à son poste de travail : son GSM, des boissons, de la nourriture, des cigarettes,... Tout doit rester au vestiaire. Les objets personnels sont pleins de microbes. La nourriture et les boissons pourraient tomber dans l'alimentation avec laquelle on travaille. On peut boire et manger à la pause.



On ne peut pas mâcher du chewing gum. Le chewing gum pourrait tomber dans les marchandises.